



Conseil régional

**Rapport pour le conseil régional
DÉCEMBRE 2019**

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**ANNEXE 16 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION
(PROJET DE BUDGET 2020)**

Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u>	3
<u>ANNEXE AU RAPPORT</u>	4
<u>Annexe 16 : Développement économique et innovation</u>	5

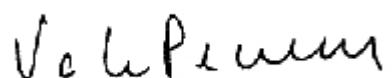
EXPOSÉ DES MOTIFS

Vous trouverez ci-dessous

- l'Annexe 16 : Développement économique et innovation (Projet de budget 2020)

Telle que mise en ligne sur le [portail des élus](#)

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE AU RAPPORT

Annexe 16 : Développement économique et innovation

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2020

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

INVESTISSEMENT

Chapitre 905 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Chapitre 909 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

92 - Recherche et innovation

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

FONCTIONNEMENT

Chapitre 935 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Chapitre 939 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

92 - Recherche et innovation

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

ANNEXE 16

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2020	8
INVESTISSEMENT.....	9
FONCTIONNEMENT.....	19
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	28
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019	33
INVESTISSEMENT.....	34
FONCTIONNEMENT.....	44

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

L'exécutif régional entend en 2020 continuer à œuvrer pour l'attractivité de la première région économique d'Europe et pour le déploiement de la stratégie #Leader au bénéfice de la croissance, de l'emploi et de l'innovation de l'Île-de-France tout en renforçant l'offre de qualité de services en direction des entreprises. La Région innovera également avec la création d'Ile-de-France Investissements et Territoires, outil permettant de proposer des solutions immobilières adaptées dans les territoires et les secteurs où l'initiative privée est faible pour soutenir le développement économique de proximité.

Il convient de poursuivre le déploiement de la stratégie #Leader au bénéfice de la croissance, de l'emploi et l'innovation de l'Île-de-France tout en renforçant l'offre de qualité de services en direction des entreprises.

En 2019, le cap des deux grands piliers de l'intervention de la Région en matière de développement économique et d'innovation a été tenu : l'impulsion et le pilotage des grandes politiques publiques régionales d'une part (loi NOTRe), et un rôle d'intégration et d'attribution des aides publiques aux entreprises d'autre part.

Après trois ans de déploiement de la stratégie #Leader, l'ensemble des politiques inscrites dans la stratégie sont mises en œuvre ou engagées.

Des acquis significatifs en 2019

- **La politique de soutien à l'entrepreneuriat, Entrepreneur #Leader**, a bénéficié en 2019 à près de 10 000 créateurs ou repreneurs d'entreprises.
- **La politique de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)** a permis d'accroître significativement le nombre d'entreprises de l'ESS lauréates des aides régionales (**plus de 10 % d'entreprises de l'ESS lauréates de PM'up en 2019**, soit une hausse de 43 % par rapport à 2018, au-delà de l'objectif annoncé), de susciter des **collaborations entre des entreprises traditionnelles et des structures de l'ESS** (20 grands groupes et ETI ont bénéficié d'un accompagnement de la Région à ce sujet, avec sept projets en cours de montage à date ; **plus de 500 RDV** ont été organisés lors de la journée Achats responsables du 7 octobre 2019 entre plus de **80 directeurs achats et directions métier de grands groupes, ETI et acheteurs publics Région, et plus d'une centaine d'entreprises d'insertion/adaptées**), et de faire passer à l'échelle des entreprises de l'ESS à fort potentiel grâce à **l'Accélérateur ESS** conduit en partenariat avec HEC et Accenture. En 2019, les dix nouvelles entreprises lauréates de la deuxième promotion relèvent de l'insertion par l'activité économique et du secteur adapté.
- Une politique de soutien à l'industrie, **Smart Industrie**, qui s'est traduite en 2019 par une **mobilisation très forte des crédits régionaux au bénéfice des entreprises industrielles** (30 % des lauréats PM'up en 2019), par le déploiement de l'offre « **Accompagnement Smart Industrie** » qui vise à accompagner, avec notre partenaire CETIM, 100 PME industrielles par an dans la modernisation de leur processus de production, par la **croissance rapide du Club ETI Ile-de-France**, fédérant toutes les ETI de la Région, par le lancement de la deuxième promotion de **l'accélérateur industriel**, par le **financement de grands lieux d'innovation** de dimension internationale tel le MRO Lab Air France dédié à la maintenance prédictive, et par le lancement de **concertations opérationnelles ambitieuses** avec l'ensemble des acteurs industriels des filières stratégiques pour notre région (santé, ville durable, automobile) et l'aboutissement de la concertation concernant l'aéronautique-spatial-défense lors du Salon du Bourget (smart aerospace).
- Une politique en faveur du commerce et de l'artisanat marquée en 2019 par le lancement du **chèque numérique** pour favoriser la digitalisation des commerçants franciliens, ainsi que par une **mobilisation conséquente des aides régionales au bénéfice de artisans commerçants**, y compris à l'occasion d'événements récents qui ont très négativement impactés certains commerces franciliens (1,5 M€ en faveur des artisans et commerçants ayant subi des dégradations suite aux manifestations des gilets jaunes, à l'explosion de la rue de Trévise et à l'incendie du marché Henri-Barbusse de Levallois-Perret).

- Le lancement en 2019 de deux mesures phare du **plan IA2021** adopté en octobre 2018 : le **Pack IA** qui constitue une solution clé-en-main, pour rendre accessibles les solutions d'IA aux dirigeants de PME et ETI d'Ile-de-France, et la réalisation de deux **challenges data IA** (santé, industrie).

• Une **politique d'attractivité** renforcée reposant notamment sur **l'agence Choose Paris Region**. En 2019, l'Ile-de-France se classe pour la première fois première région européenne en termes d'accueil d'entreprises étrangères (devant Londres), et s'impose comme la première destination mondiale pour les investissements internationaux de R&D. Parallèlement, l'adoption cette année de la politique de soutien à l'internationalisation des entreprises, **Export #Leader**, doit permettre d'amener 700 entreprises supplémentaires par an à l'export et devrait simplifier considérablement l'offre publique grâce à la mise en place d'un **interlocuteur unique avec Team France Export Ile-de-France**.

• En matière d'aides aux entreprises, la nouvelle offre de financement déployée depuis 2016 permet de répondre à la diversité des enjeux du tissu économique francilien. **En 2019, ce sont ainsi près de 2 500 entreprises qui ont bénéficié d'une aide régionale** et contribué à la création d'environ **12 500 emplois**. La hausse significative du nombre de bénéficiaires depuis 2016 s'accompagne d'efforts importants pour simplifier l'accès aux aides, l'information et l'orientation des entreprises (création d'une mission d'information et orientation dédiée, déploiement du premier chatbot d'information des usages, mise en place de Réseaux #Leader) et accélérer les délais de traitement des appels de fonds (d'ores et déjà significativement réduits de cinq à deux mois).

Une approche confortée en 2020

Comme en 2018 et 2019, le budget 2020 consacré au développement économique s'inscrira dans un contexte marqué par la rupture des engagements de l'État vis-à-vis des Régions en matière de développement économique qui crée un manque à gagner chaque année pour l'Ile-de-France de l'ordre de 55 M€ (dit « fonds Valls »).

Dans ce contexte, le budget développement économique et innovation de la Région s'établira en 2020 à **136,377 M€ dont 102,700 M€ en investissement** (+ 1,68 % par rapport au BP 2019), et **33,677 M€ en fonctionnement**.

Trois grandes priorités seront poursuivies en 2020 :

- **le soutien à l'innovation** y compris non technologique, sociale et par le design en particulier (Innov'up, grands projets, lieux d'innovation) ;
- **le financement des entreprises au travers des aides régionales** (PM'up, TP'up notamment) pour créer de la croissance et de l'emploi dans tous les territoires grâce à une Région qui place l'économie au service de la réduction de la fracture sociale et territoriale ;
- **le soutien au développement économique de proximité** avec la création d'Ile-de-France Investissements et Territoires.

La politique d'innovation, dotée de 43,5 M€, sera centrée sur trois enjeux :

- le déploiement d'une **offre de financement lisible, simplifiée et ambitieuse** pour accélérer le développement des projets d'innovation des entreprises franciliennes, notamment en matière d'**intelligence artificielle, de quantique, de santé, de cybersécurité** (via Innov'up notamment) ;
- le **financement de grands lieux d'innovation** servant les besoins des filières stratégiques franciliennes : aéronautique spatial défense, ville durable, santé, automobile ;
- **l'accompagnement renforcé de l'innovation non technologique, sociale en particulier**, et par le design (promotion accélérée du hub du design auprès des différents clubs de PME et ETI d'Ile-de-France), pour que le développement économique de notre région soit inclusif et solidaire. C'est notamment l'objectif poursuivi par des journées telles que la Journée Achats Responsables du 7 octobre, qui sera reconduite, mais aussi de l'ouverture de nos aides notamment PM'up et Innov'Up à des projets d'innovation sociale.

Concernant les aides aux entreprises, 37,610 M€ seront consacrés aux aides PM'up et TP'up et les objectifs de 30 % d'entreprises industrielles et de 10 % d'entreprises ESS lauréates de ces aides seront reconduits. Un effort particulier sera fourni en matière de promotion de cette offre dans les bassins d'emploi, pour assurer une représentativité territoriale des lauréats, conforme au potentiel de chaque tissu économique.

La dynamique de mise en réseau se poursuivra en 2020 avec le Club ETI, le Paris Region Business Club et le club social business, afin de favoriser les échanges, les coopérations et les opportunités business entre écosystèmes franciliens (ETI/startups, entreprises « classiques » et entreprises de l'ESS, PME/chercheurs...). Cette dynamique sera enrichie par le déploiement des smart services aux entreprises, tels que *smart implantation* pour la recherche de locaux, *smart work* pour la recherche de tiers lieux à destination de salariés, *smart innovation* pour la collaboration avec des chercheurs, *smart aerospace* pour les entreprises de la filière aéronautique, ou encore le *Hub du design*.

Enfin, les efforts seront poursuivis pour déployer les politiques déjà engagées dans le cadre de la stratégie #Leader (développement de tiers-lieux, Entrepreneur #Leader, industrie, design, ESS, Plan IA 2021, couverture intégrale du territoire en fibre optique à horizon 2021).

La Région souhaite ainsi soutenir l'ancrage et la croissance des entreprises, la création d'emplois, et le positionnement concurrentiel de son territoire, tout en favorisant le rééquilibrage territorial, notamment en Grande Couronne. Ces ambitions impliquent la capacité à proposer des solutions immobilières adaptées dans les territoires et les secteurs où l'initiative privée est faible voire inexistante. C'est la raison pour laquelle la Région et la Banque des Territoires ont souhaité créer Ile-de-France Investissements et Territoires, une Société d'Economie Mixte (SEM) à vocation patrimoniale, principalement orientée autour de 4 classes d'actifs :

- les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et les centres de santé ;
- les tiers-lieux collaboratifs et productifs ;
- l'immobilier d'activités (locaux artisanaux et à destination des PME/PMI) ;
- l'immobilier à vocation industrielle.

Cette intervention de la Région permettra de renforcer la capacité à maîtriser sur le temps long la qualité et l'évolution des activités et des services sur les territoires d'intervention.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2020

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
905 - Aménagement des territoires	11,000	10,500	12,250	12,150
56 - Technologies de l'information et de la communication	11,000	10,500	12,250	12,150
Aide au développement du territoire numérique	11,000	10,500	12,250	12,150
HP56-001			6,250	6,150
PR56-001	11,000	10,500	6,000	6,000
Aide aux projets d'infrastructures haut débit	10,000	10,000	11,500	11,500
Tiers lieux	1,000	0,500	0,750	0,650
909 - Action économique	90,000	92,200	92,750	78,240
91 - Interventions économiques transversales	1,090	9,190	13,140	13,340
Soutien à la création et au développement des entreprises		7,000	9,700	9,700
HP91-001		2,000	9,700	4,700
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises		5,000		5,000
Île-de-France investissements et territoires				
Aménagement économique des territoires			2,000	2,100
HP91-002			1,000	1,300
PJ91-002			1,000	0,800
Immobilier d'entreprises			1,500	1,300
Zones d'activités économiques			0,500	0,800
Economie sociale et solidaire	0,950	2,050	1,300	1,400
HP91-003				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	0,950	2,050	1,300	1,400
Paris Région Entreprises (PRE)	0,140	0,140	0,140	0,140
HP91-013				
Paris Région Entreprises (PRE)	0,140	0,140	0,140	0,140
92 - Recherche et innovation	50,000	46,000	41,550	43,900
Soutien à l'innovation	23,500	25,500	24,150	25,500
HP92-002				
INNOV'up	14,500	17,500	14,900	18,000
Incubateurs, grands lieux d'innovation	9,000	8,000	8,250	6,500
Smart Région Initiative			1,000	1,000
Soutien aux pôles de compétitivité	23,000	18,000	16,900	17,900

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique	23,000	18,000	16,900	17,900
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	3,500	2,500	0,500	0,500
Smart Région Avenir Numérique	3,500	2,500	0,500	0,500
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	38,910	37,010	38,060	21,000
Soutien à l'industrie et aux autres services	32,510	32,510	31,810	19,000
PM'up	27,510	27,510	29,810	17,000
PM'up industrie	2,000	2,000	1,000	1,000
PM'up ESS	3,000	3,000	1,000	1,000
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	5,900	4,000	5,750	2,000
TP'up	5,900	4,000	5,750	2,000
Back'up	0,500	0,500	0,500	
Back'up	0,500	0,500	0,500	
TOTAL	101,000	102,700	105,000	90,390
HP	90,000	92,200	98,000	83,590
PJ			1,000	0,800
PR	11,000	10,500	6,000	6,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires	12,150
Sous fonction 56 - Technologies de l'information et de la communication	12,150
204132 : Départements - Bâtiments et installations	2,800
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,400
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	8,350
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,600
CHAPITRE 909 - Action économique	78,240
Sous fonction 91 - Interventions économiques transversales	13,340
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,700
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,500
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	3,000
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,300
261 : Titres de participation	5,000
271 : Titres immobilisés (droits de propriété)	3,040
2744 : Prêts d'honneur	0,800
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	43,900
2031 : Frais d'études	1,000
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,250
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	4,150
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	4,150
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	29,850
237 : Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelle	0,100
2745 : Avances remboursables	4,400
Sous fonction 94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	21,000
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	1,000
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	19,800
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,200
TOTAL	90,390

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

905 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Ce programme s'articule autour du déploiement du très haut débit et de la création de tiers-lieux sur l'ensemble du territoire francilien. Il est doté de **10,500 M€** en autorisations de programme et de **12,150 M€** en crédits de paiement.

L'objectif de l'exécutif est d'achever le déploiement dans sept départements pour fin 2021 et la Seine-et-Marne fin 2023.

Action : Aide aux projets d'infrastructures haut débit

Au titre du CPER 2015-2020, l'intervention régionale permettra de poursuivre la mise en œuvre des schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) en partenariat avec les départements concernés, à savoir en 2020, l'Essonne, la Seine-et-Marne, le Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Une enveloppe de **10,000 M€** est proposée en autorisations de programme et **11,500 M€** en crédits de paiement afin d'assurer le paiement des déploiements en cours.

Action : Tiers lieux

Dans le cadre du déploiement de sa politique de mille tiers-lieux en Ile-de-France d'ici 2021, qui vise à la création d'espaces de coworking, de fablabs ou de télécentres sur l'ensemble du territoire francilien et en particulier en grande couronne, dans les territoires ruraux et dans les quartiers politiques de la ville, la Région porte son effort budgétaire global à **2,500 M€** dont **2,000 M€** d'autorisations de programme portés par le secteur de la ruralité et **0,500 M€** d'autorisations de programme sur le secteur du développement économique.

0,650 M€ en crédits de paiement seront mandatés sur le secteur du développement économique.

909 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

Ce programme regroupe les solutions de financement des créateurs et dirigeants d'entreprises via des mécanismes d'ingénierie financière (prêts d'honneur, renforcement des fonds propres, garanties d'emprunt). Il est doté en autorisations de programme de **7,000 M€** et de **9,700 M€** en crédits de paiement.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action est dotée d'autorisations de programme à hauteur de **2,000 M€** afin d'abonder les plateformes de prêts d'honneur aux créateurs/repreneurs accompagnés dans le cadre de la politique Entrepreneur # Leader. Elle est dotée de **4,700 M€** en crédits de paiement.

Action : Ile-de-France investissements et territoires

Cette action est dotée d'autorisations de programme à hauteur de **5,000 M€** destinés à capitaliser une société d'économie mixte à vocation patrimoniale créée avec la Banque des territoires. Elle est dotée de **5,000 M€** en crédits de paiement.

Programme : Aménagement économique des territoires

Action : Immobilier d'entreprises

Une enveloppe de **1,300 M€** permettra le financement d'engagements antérieurs sur cette action qui n'est plus dotée en autorisations de programme.

Action : Zones d'activités économiques

Il est proposé une dotation de **0,800 M€** de crédits de paiement pour honorer les demandes de versements relatives à des engagements antérieurs.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme regroupe les outils de financement des entreprises sociales et solidaires. Il est doté d'une enveloppe de **2,050 M€** en autorisations de programme et de **1,400 M€** en crédits de paiement.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

L'enveloppe en autorisations de programme de **2,050 M€** et **1,400 M€ en crédits de paiement** permettra d'abonder notamment le fonds de prêts d'honneur de l'ADIE pour des créateurs/repreneurs implantés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ainsi que le Fonds de garantie France Active.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme, dédié à Choose Paris Region est doté, comme en 2019, de **0,140 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

Il est proposé une enveloppe en autorisations de programme et crédits de paiement de **0,140 M€**. Il s'agit des dépenses liées à la refonte du site internet de Choose Paris Region en 2020.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Il est prévu pour ce programme un montant de **25,500 M€** d'autorisations de programme, afin de financer les deux piliers de la politique régionale de soutien à l'innovation : les aides à l'innovation Innov'up, et le déploiement d'incubateurs et de grands lieux d'innovation franciliens. **25,500 M€** sont prévus en crédits de paiement sur ce programme.

Action : INNOV'up

INNOV'up permet d'aider les entreprises à tous les stades de leurs projets d'innovation (faisabilité, preuve du concept, prototypage, expérimentation ou développement de projets), ainsi que les grands projets de développement. Il est proposé une dotation en autorisations de programme de **17,500 M€** et de **18,000 M€** de crédits de paiement en 2020 au titre d'INNOV'up.

Action : Incubateurs, grands lieux d'innovation

Cette action a pour objectif de renforcer et de développer des lieux propices à la création et au développement d'entreprises innovantes. Ces lieux d'innovation intègrent un ensemble de services de haut niveau, d'espaces et d'équipements mutualisés permettant aux acteurs de l'écosystème de se rencontrer et de créer de l'innovation et de la valeur. Les projets susceptibles d'être portés par des organismes et établissements d'enseignement supérieur et de formation sont présentés dans le cadre de l'annexe budgétaire « Recherche ». Il est proposé une dotation de **8,000 M€** d'autorisations de programme afin d'initier et de soutenir de nouveaux projets et d'avoir un effet levier pour leur amorçage ou leur développement. Cette action est dotée de **6,500 M€** de crédits de paiement.

Action : Smart Région Initiative

Cette action est dotée de **1,000 M€** en crédits de paiement pour honorer les engagements liés aux actions engagées en 2019.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme, dédié au soutien des projets de R&D, est doté de **18,000 M€** en autorisations de programme et de **17,900 M€** en crédits de paiement. Ces crédits permettront notamment de financer des projets collaboratifs PSPC labellisés par les pôles de compétitivité pour un montant maximum de 6,000 M€.

Action : Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique

Le soutien aux grands projets de R&D, proches du marché, constitue une priorité de la politique régionale. Cette action permettra donc d'une part de financer des projets collaboratifs PSPC labellisés par les pôles de compétitivité, mais également de soutenir le déploiement en Île-de-France de grands projets industriels à fort contenu technologique, combinant un réel impact en emplois en Île-de-France et une forte capacité de structuration et d'entraînement pour l'industrie francilienne. Ces projets, de par leur nature exceptionnelle, ouvrent la voie à la consolidation d'activités technologiques et économiques nouvelles en Île-de-France, renforçant ainsi l'attractivité de la Région et son leadership au plan mondial.

Elle est dotée de **18,000 M€** en autorisations de programme et de **17,900 M€** en crédits de paiement.

Programme : Smart Région, modernisation et innovation territoriale

Ce programme, dédié aux actions de la Smart Région, est doté de **2,500** en autorisations de programme et de **0,500 M€** en crédits de paiement.

Action : Smart Région Avenir Numérique

L'accélération des actions en faveur de la Smart Région nécessitera en 2020 que la Région complète son investissement dans la plateforme numérique de données, de simulation 3D de services « Île-de-France Smart services » à hauteur de **2,500 M€** en autorisations de programme. Ces crédits participeront également de la mise en œuvre du Programme « Construire au futur, Habiter le futur » pour lequel la Région est lauréate « Territoires d'Innovation ». Ces crédits permettront de développer la plateforme, infrastructure et place de services numériques du territoire smart, sobre et solidaire francilien du futur. La plateforme permettra à la Région de développer sa stratégie de services basés notamment sur la donnée, en coopération avec des partenaires publics ou privés.

Cette action est dotée de **0,500 M€** de crédits de paiement.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Les aides régionales aux PME, via PM'up et la Smart industrie, sont un axe structurant de la politique économique régionale. Ce programme est doté d'une enveloppe d'autorisations de programme de **32,510 M€** et de **19,000 M€** de crédits de paiement.

Action : PM'up

Cette action permet de soutenir les entreprises lauréates du dispositif PM'up, fortement simplifié depuis 2016 : instruction au fil de l'eau, affectation de la subvention en une fois, limitation des pièces administratives, suppression des exclusions sectorielles, délais d'instruction et de paiement raccourcis, et de la conditionnalité RSE. Ces PME/PMI bénéficient d'un accompagnement durant trois ans pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement ambitieuse et responsable. Pour soutenir la création d'emplois dans ces entreprises, la Région mobilise une subvention pouvant atteindre 0,250 M€ sur trois ans. Une enveloppe d'autorisations de programme de **27,510 M€** et de **17,000 M€** en crédits de paiement est proposée en 2020. Cette enveloppe doit permettre de financer 250 nouvelles entreprises.

Action : PM'up industrie

Cette action, dotée de **2,000 M€** en autorisations de programme, vise à accompagner spécifiquement les entreprises industrielles en cohérence avec la stratégie Smart Industrie votée en juillet 2017. Cette action dispose également de **1,000 M€** en crédits de paiement.

Action : PM'up ESS

Cette action, dotée de **3,000 M€** en autorisations de programme, vise à accompagner spécifiquement les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), conformément à l'engagement pris en 2018 de réserver 10 % des aides aux entreprises de l'ESS. Des crédits de paiement sont programmés en 2020 à hauteur de **1,000 M€**.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme, dédié à TP'up, s'établit à **4,000 M€** en autorisations de programme et **2,000 M€** en crédits de paiement.

Action : TP'up

Cette action vise à accompagner le développement des TPE de moins de cinq salariés en soutenant leurs dépenses d'investissements matériels et immatériels : investissements productifs, numériques, écologiques. Depuis l'adoption en 2018 de la stratégie régionale pour le commerce et l'artisanat, il est possible pour les entreprises souhaitant recruter leur premier salarié de candidater au dispositif TP'up. L'action vise également à ce titre à soutenir la mise en œuvre du « chèque numérique pour un commerce connecté » en faveur des artisans et commerçants franciliens sur le volet investissement. Il est proposé **4,000 M€** en autorisations de programme et une enveloppe de **2,000 M€** en crédits de paiement.

Programme : Back'up

Ce programme, dédié à Back'up, est doté de **0,500 M€** en autorisations de programme.

Action : Back'up

BACK'up vise l'anticipation et l'accompagnement des entreprises en difficulté, notamment en situation de cessation de paiement ou en transmission à la barre du Tribunal de commerce. Il est proposé une dotation de **0,500 M€** en autorisations de programme au titre de BACK'up Sauvegarde (aide à la mise en œuvre d'un plan de restructuration avec maintien d'emplois) et de BACK'up Reprise (aide à une reprise au Tribunal de commerce avec maintien d'emploi). Le prêt spécifique BACK'up Prévention, accordé par BPIfrance, relève du partenariat renégocié par la Région en 2016 dans le cadre du Fonds Régional de

Garantie avec ce partenaire.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
935 - Aménagement des territoires	1,300	1,200	1,300	1,200
56 - Technologies de l'information et de la communication	1,300	1,200	1,300	1,200
Aide au développement du territoire numérique	1,300	1,200	1,300	1,200
<i>HP56-001</i>				
Evènements et acteurs numériques	1,300	1,200	1,300	1,200
939 - Action économique	36,191	32,477	36,191	32,477
91 - Interventions économiques transversales	24,151	22,802	24,151	22,802
Soutien à la création et au développement des entreprises	7,390	6,604	7,390	6,604
<i>HP91-001</i>				
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	7,390	6,604	7,390	6,604
Economie sociale et solidaire	4,100	3,850	4,100	3,850
<i>HP91-003</i>				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	4,100	3,850	4,100	3,850
Développement économique des territoires	2,730	2,715	2,730	2,715
<i>HP91-006</i>	2,730	2,500	2,730	2,500
<i>PR91-006</i>		0,215		0,215
Divers organismes de développement économique	0,500	0,485	0,500	0,485
Agences territoriales	2,230	2,230	2,230	2,230
Paris Région Entreprises (PRE)	9,931	9,633	9,931	9,633
<i>HP91-013</i>				
Paris Région Entreprises (PRE)	9,931	9,633	9,931	9,633
92 - Recherche et innovation	4,850	5,382	4,850	5,382
Soutien à l'innovation	2,200	1,300	2,200	1,300
<i>HP92-002</i>				
Structures d'appui à l'innovation	1,650	1,000	1,650	1,000
Evaluation, études et promotion	0,550	0,300	0,550	0,300
Soutien aux pôles de compétitivité	1,150	2,582	1,150	2,582
<i>HP92-005</i>				
Gouvernance des pôles de compétitivité	1,150	2,582	1,150	2,582
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	1,500	1,500	1,500	1,500

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
HP92-009 Smart Région Avenir Numérique 94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services Soutien à l'industrie et aux autres services	1,500 7,190 5,090	1,500 4,293 3,693	1,500 7,190 5,090	1,500 4,293 3,693
HP94-001 Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires Smart industrie	3,250 1,840	1,938 1,755	3,250 1,840	1,938 1,755
HP94-002 Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art TP'up	2,100 2,100	0,600 0,600	2,100 2,100	0,600 0,600
TOTAL	37,491	33,677	37,491	33,677
HP	37,491	33,462	37,491	33,462
PR		0,215		0,215

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires	1,200
Sous fonction 56 - Technologies de l'information et de la communication	1,200
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,100
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,100
CHAPITRE 939 - Action économique	32,477
Sous fonction 91 - Interventions économiques transversales	22,802
617 : Études et recherches	0,100
6226 : Honoraires	0,500
6228 : Divers	0,202
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,200
6558 : Autres contributions obligatoires	0,300
65734 : Communes et structures intercommunales	0,500
65738 : Organismes publics divers	0,300
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	20,700
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	5,382
6226 : Honoraires	0,500
6233 : Foires et expositions	0,300
65738 : Organismes publics divers	0,482
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	3,900
6581 : Redev. pr conces., bpts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,200
Sous fonction 94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	4,293
6233 : Foires et expositions	0,250
65738 : Organismes publics divers	0,543
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	3,500
TOTAL	33,677

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

935 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Ce programme, dédié aux événements en matière de numérique (smart events), qui viennent appuyer la politique d'innovation régionale, est doté de **1,200 M€** en autorisations d'engagement et de **1,200 M€** en crédits de paiement.

Action : Evènements et acteurs numériques

2020 verra le déploiement tout au long de l'année d'une offre régionale d'événements de promotion de l'écosystème francilien de l'innovation et des filières stratégiques : numérique, santé, automobile, ville intelligente et durable, industrie, avec un temps fort en mai prochain, à l'occasion de Viva Technology. Dans un objectif d'attractivité, de visibilité et de stimulation du potentiel d'innovation des talents franciliens, une dotation de **1,200 M€** en autorisations d'engagement et de **1,200 M€** en crédits de paiement est proposée sur ce programme.

939 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

Ce programme regroupe les actions de soutien à l'accompagnement et au financement des créateurs d'entreprises. Il est doté de **6,604 M€** en autorisations d'engagement et de **6,604 M€** en crédits de paiement.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action recouvre notamment les interventions spécifiques en faveur de l'entrepreneuriat, la création d'entreprises innovantes, le déploiement du Plan IA2021, l'internationalisation des entreprises, le commerce et l'artisanat. Il est proposé **6,604 M€** en autorisations d'engagement et **6,604 M€** en crédits de paiement.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme, dédié à l'économie sociale et solidaire, est doté de **3,850 M€** en autorisations d'engagement et de **3,850 M€** en crédits de paiement.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

Cette action contribue à financer la mise en place de la nouvelle stratégie régionale de l'ESS, qui vise au changement d'échelle du secteur. Il s'agit notamment de financer des programmes d'accompagnement tels que l'Accélérateur ESS (lancement d'une nouvelle promotion), le club Social business ou le plan d'actions territoriales porté par la CRESS Ile-de-France. Il s'agit également de soutenir le GRAFIE et l'URSCOP dans la réalisation de leur plan d'actions et de promotion. Il est proposé une enveloppe globale de **3,850 M€** en autorisations d'engagement et **3,850 M€** en crédits de paiement pour cette action.

Programme : Développement économique des territoires

Ce programme contribue à soutenir les dynamiques économiques territoriales et les actions structurantes portées par des organismes d'animation territoriale dans le cadre de la mise en œuvre du SRDEII et des bassins d'emploi. Il est proposé une enveloppe globale de **2,715 M€** en autorisations d'engagement et de **2,715 M€** en crédits de paiement.

Action : Divers organismes de développement économique

Cette action, dotée de **0,485 M€** en autorisations d'engagement et de **0,485 M€** crédits de paiement, permet de soutenir les organismes concourant au développement de territoires stratégiques à l'échelle régionale, notamment :

- le GIP Emploi Roissy CDG, un outil au service de l'emploi du territoire du Grand Roissy, pôle économique majeur en Ile-de-France ;
- l'association Paris Orly, au service de l'emploi de ce territoire aéroportuaire ;
- la Cité de la gastronomie Paris Rungis ;
- divers organismes, qui analysent et produisent des données économiques et sociales utiles aux processus d'élaboration des politiques publiques régionales ou qui contribuent à l'attractivité infra régionale.

Action : Agences territoriales

Cette action permet d'apporter un soutien régional aux agences départementales qui se sont constituées en « agences de territoires » telles que prévues dans le SRDEII, et notamment des agences « Seine-et-Marne Développement », « Essonne Développement » et le « Comité d'expansion économique du Val d'Oise ». Il est proposé une enveloppe globale à hauteur de **2,230 M€** en autorisations d'engagement et

de **2,230 M€** en crédits de paiement. L'année 2020 permettra de recentrer le soutien régional à ces agences territoriales dans leurs missions d'accompagnement des projets territoriaux en faveur de l'emploi (dans le cadre de l'animation des bassins d'emploi) et du déploiement des Réseaux #Leader.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme, dédié à Choose Paris Region est doté de **9,633 M€** en autorisations d'engagement et de **9,633 M€** en crédits de paiement.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

En 2020, Choose Paris Region poursuivra la mise en œuvre de la stratégie régionale d'attractivité, conformément à la convention d'objectifs et de moyens la liant à la Région qui est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019, autour de trois axes : améliorer la performance commerciale de CPR en se concentrant sur les projets à fort enjeu stratégique en termes d'emploi et d'innovation, créer du lien avec les principaux partenaires de l'attractivité afin de gagner en cohérence et en efficacité, moderniser les pratiques et recourir davantage aux outils digitaux dans la promotion et la prospection. Il est proposé **9,633 M€** en autorisations d'engagement et **9,633 M€** en crédits de paiement en faveur de Choose Paris Region. Cette enveloppe est en baisse de 0,298 M€ par rapport à 2019.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme vise le soutien des structures d'accompagnement à l'innovation (incubateurs, clusters) ainsi que le financement d'études et évaluation. Il est doté de **1,300 M€** en autorisations d'engagement et de **1,300 M€** en crédits de paiement.

Action : Structures d'appui à l'innovation

Les structures d'appui à l'innovation bénéficieront de **1,000 M€** en autorisations d'engagement et de **1,000 M€** en crédits de paiement, se répartissant entre des incubateurs, dont l'objectif est de favoriser l'émergence et le développement d'entreprises, de produits et de services innovant, et des clusters. Dans ces deux domaines, incubation et cluster, le soutien de la Région n'a pas vocation à s'instaurer durablement pour chacune des structures aidées, mais à jouer un effet d'accélérateur et de « coup de pouce » transitoire pour les premières années de vie du projet.

Action : Evaluation, études et promotion

Dotée de **0,300 M€** en autorisations d'engagement et de **0,300 M€** en crédits de paiement, cette action a pour vocation notamment l'évaluation de l'action régionale en matière de développement économique et d'innovation.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme, dédié au soutien des pôles de compétitivité, est doté de **2,582 M€** en autorisations d'engagement et de **2,582 M€** en crédits de paiement.

Action : Gouvernance des pôles de compétitivité

Cette action, dotée de **2,582 M€** en autorisations d'engagement et de **2,582 M€** crédits de paiement, doit permettre la mise en œuvre des conventions quadri annuelles signées avec les six pôles de compétitivité franciliens en juillet 2019, les positionnant comme partenaires de la politique régionale. Ce nouveau partenariat s'appuie sur la capacité reconnue des pôles à toucher et mobiliser les acteurs de leur filière, et s'articule autour de trois objectifs partagés :

- être un relai des politiques régionales auprès des acteurs de leur filière ;
- suivre les projets stratégiques des lauréats des aides régionales à l'innovation ;
- jouer un rôle d'alerte auprès de la Région sur les projets des acteurs de la filière.

Programme : Smart Région, modernisation et innovation territoriale

Ce programme est dédié aux actions en faveur de la Smart Région. Il est doté de **1,500 M€** en autorisations d'engagement et **1,500 M€** en crédits de paiement.

Action : Smart Région Avenir Numérique

Cette action sera dotée à hauteur de **1,500 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement**. Ces crédits permettront notamment de déployer la plateforme « Île-de-France Smart services » ainsi que des processus d'innovations intégrant les écosystèmes franciliens dans de nouvelles logiques de collaboration autour de la donnée et des services numériques, et soutenir la mise en œuvre du Programme « Construire au futur, Habiter le futur » pour lequel la Région est lauréate « Territoires d'Innovation ».

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme contribue à soutenir les filières prioritaires régionales avec une action renforcée en direction des entreprises industrielles. Il est doté de **3,693 M€** en autorisations d'engagement et de **3,693 M€** en crédits de paiement.

Action : Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires

Le soutien aux filières s'élève en 2020 à **1,938 M€** en autorisations d'engagement et à **1,938 M€** en crédits de paiement. Ces crédits ont vocation à soutenir les actions qui émergeront des concertations engagées sur les filières stratégiques régionales (aéronautique, automobile, ville durable, agriculture, finance, etc.).

Action : Smart industrie

La stratégie Smart Industrie bénéficie d'un financement de **1,755 M€** en autorisations d'engagement et de **1,755 M€** en crédits de paiement pour financer notamment la poursuite du programme de déploiement des diagnostics et études de faisabilité « Industrie du Futur » proposés aux PME industrielles dans le cadre de la Smart Industrie. L'accent sera mis en 2020 sur le déploiement de la stratégie design avec notamment la valorisation de la plateforme du HUB du design et la création d'un Design Lab.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme, dédié à TP'up et à la mise en place du chèque numérique, est doté de **0,600 M€** en autorisations d'engagement et de **0,600 M€** en crédits de paiement.

Action : TP'up

Cette action, dotée de **0,600 M€** en autorisations d'engagement et de **0,600 M€** crédits de paiement, vise le déploiement du dispositif TP'up et la mise en œuvre du « chèque numérique pour un commerce connecté » en faveur des artisans et commerçants franciliens sur le volet fonctionnement.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
905 - Aménagement des territoires						
56 - Technologies de l'information et de la	56,300	10,500	12,150	12,251	11,701	30,698
Aide au développement du territoire numérique	56,300	10,500	12,150	12,251	11,701	30,698
HP56-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	15,876		6,150	6,350	2,566	0,810
échéancier des CP sur AP 2020						
PR56-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	40,424		5,790	5,376	8,085	21,173
échéancier des CP sur AP 2020		10,500	0,210	0,525	1,050	8,715
909 - Action économique						
91 - Interventions économiques transversales	32,708	9,190	13,340	13,135	11,385	4,038
Soutien à la création et au développement des entreprises	23,034	7,000	9,700	10,410	8,660	1,264
HP91-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	23,034		7,950	6,910	6,910	1,264
échéancier des CP sur AP 2020		7,000	1,750	3,500	1,750	
Aménagement économique des territoires	9,446		2,100	2,315	2,315	2,716
HP91-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	5,189		1,300	1,038	1,038	1,813
échéancier des CP sur AP 2020						
PJ91-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	4,257		0,800	1,277	1,277	0,903
échéancier des CP sur AP 2020						
Economie sociale et solidaire	0,228	2,050	1,400	0,410	0,410	0,058
HP91-003						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,228		0,228			
échéancier des CP sur AP 2020		2,050	1,172	0,410	0,410	0,058
Paris Région Entreprises (PRE)			0,140	0,140		
HP91-013						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020						
échéancier des CP sur AP 2020		0,140	0,140			

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
92 - Recherche et innovation	59,027	46,000	43,900	20,784	12,039	28,304
Soutien à l'innovation	8,282	25,500	25,500	8,280		0,002
HP92-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	8,282		8,280			0,002
HP92-005 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	48,395	18,000	17,900	10,784	10,784	26,927
Soutien aux pôles de compétitivité	48,395		14,300	8,084	8,084	17,927
			18,000	3,600	2,700	2,700
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	2,350	2,500	0,500	1,720	1,255	1,375
HP92-009 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	2,350		0,375	1,220	0,755	
HP92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020		2,500	0,125	0,500	0,500	1,375
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres	95,732	37,010	21,000	25,984	25,530	60,229
Soutien à l'industrie et aux autres services	90,666	32,510	19,000	23,010	23,010	58,157
HP94-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	90,666		17,374	18,133	18,133	37,026
HP94-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	5,066	32,511	1,626	4,877	4,877	21,131
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	5,066	4,000	2,000	2,724	2,270	2,072
HP94-004 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	5,066		1,400	1,524	1,270	0,872
Back'up			0,500	0,600	1,200	1,000
HP94-004 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020		4,000			1,000	1,200
			0,500		0,250	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	243,767	102,700	90,390	72,154	60,655	123,269
Total des CP sur AP antérieures à 2020	243,767		63,947	49,912	48,118	81,790
Total des CP sur AP 2020		102,700	26,443	22,242	12,537	41,479

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
935 - Aménagement des territoires						
56 - Technologies de l'information et de la	0,489	1,200	1,200	0,278	0,151	0,060
Aide au développement du territoire numérique	0,489	1,200	1,200	0,278	0,151	0,060
HP56-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,489		0,360	0,098	0,031	
échéancier des CP sur AE 2020		1,200	0,840	0,180	0,120	0,060
939 - Action économique						
91 - Interventions économiques transversales	17,346	22,802	22,802	9,172	4,910	3,264
Soutien à la création et au développement des entreprises	13,914	6,604	6,604	6,885	4,150	2,879
HP91-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	13,914		4,623	4,243	2,829	2,219
échéancier des CP sur AE 2020		6,604	1,981	2,642	1,321	0,660
Economie sociale et solidaire	2,467	3,850	3,850	1,697	0,385	0,385
HP91-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	2,467		2,310	0,157		
échéancier des CP sur AE 2020		3,850	1,540	1,540	0,385	0,385
Développement économique des territoires	0,965	2,715	2,715	0,590	0,375	
HP91-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,965		0,875	0,090		
échéancier des CP sur AE 2020		2,500	1,625	0,500	0,375	
PR91-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020		0,215	0,215			
échéancier des CP sur AE 2020						
Paris Région Entreprises (PRE)						
HP91-013						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020		9,633	9,633			
échéancier des CP sur AE 2020		9,633	9,633			

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
92 - Recherche et innovation	5,287	5,382	5,382	3,065	1,870	0,353
Soutien à l'innovation	3,345	1,300	1,300	1,561	1,431	0,353
HP92-002 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	3,345		0,910 1,300	1,171 0,390	1,171 0,390	0,093 0,260
Soutien aux pôles de compétitivité	1,232	2,582	2,582	0,794	0,439	
HP92-005 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	1,232		1,084 2,583	0,148 0,646	0,439	
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	0,710	1,500	1,500	0,710		
HP92-009 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	0,710		0,705 1,500	0,005 0,795	0,705	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres	5,010	4,293	4,293	2,476	1,739	0,795
Soutien à l'industrie et aux autres services	3,507	3,693	3,693	1,845	1,108	0,554
HP94-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	3,507		2,585 3,693	0,737 1,108	0,185 1,108	0,923 0,554
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	1,503	0,600	0,600	0,631	0,631	0,241
HP94-002 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	1,503		0,480 0,600	0,481 0,120	0,481 0,150	0,061 0,180
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	28,132	33,677	33,677	14,991	8,670	4,472
Total des CP sur AE antérieures à 2020	28,132		13,932	7,130	4,697	2,373
Total des CP sur AE 2020		33,677	19,745	7,861	3,973	2,099

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
905 - Aménagement des territoires	11,000	10,985	12,250	10,200
56 - Technologies de l'information et de la communication	11,000	10,985	12,250	10,200
Aide au développement du territoire numérique	11,000	10,985	12,250	10,200
HP56-001		1,847	6,250	5,200
PR56-001	11,000	9,138	6,000	5,000
Aide aux projets d'infrastructures haut débit	10,000	10,000	11,500	9,500
Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques				0,200
Tiers lieux	1,000	0,985	0,750	0,500
909 - Action économique	90,000	85,382	92,750	93,590
91 - Interventions économiques transversales	1,090	18,688	13,140	19,340
Soutien à la création et au développement des entreprises		17,990	9,700	15,700
HP91-001		17,990	9,700	15,700
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises				
Aménagement économique des territoires			2,000	1,700
HP91-002			1,000	1,500
PJ91-002			1,000	0,200
Immobilier d'entreprises			1,500	0,700
Zones d'activités économiques			0,500	1,000
Economie sociale et solidaire	0,950	0,558	1,300	1,800
HP91-003				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	0,950	0,558	1,300	1,800
Paris Région Entreprises (PRE)	0,140	0,140	0,140	0,140
HP91-013				
Paris Région Entreprises (PRE)	0,140	0,140	0,140	0,140

TABLEAU DE SYNTHÈSE

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
92 - Recherche et innovation	50,000	34,752	41,550	54,450
Soutien à l'innovation	23,500	26,070	24,150	36,500
INNOV'up	14,500	20,629	14,900	30,500
Incubateurs, grands lieux d'innovation	9,000	5,413	8,250	4,000
Smart Région Initiative		0,028	1,000	2,000
Soutien aux pôles de compétitivité	23,000	5,882	16,900	17,500
Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique	23,000	5,882	16,900	17,500
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	3,500	2,800	0,500	0,450
Smart Région Avenir Numérique	3,500	2,800	0,500	0,450
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	38,910	31,942	38,060	19,800
Soutien à l'industrie et aux autres services	32,510	28,762	31,810	18,700
PM'up	27,510	23,930	29,810	18,300
PM'up industrie	2,000	2,000	1,000	0,200
PM'up ESS	3,000	2,832	1,000	0,200
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	5,900	3,180	5,750	1,100
TP'up	5,900	3,180	5,750	1,100
Back'up	0,500		0,500	
Back'up	0,500		0,500	
TOTAL	101,000	96,367	105,000	103,790
HP	90,000	87,229	98,000	98,590
PJ			1,000	0,200
PR	11,000	9,138	6,000	5,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

905 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

10,985 M€ d'autorisations de programme ont été affectés, soit un taux d'affectation de 99,9%, et **10,200 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés, et ce, en lien principalement avec le rythme de mandatement lié à l'avancement des chantiers de déploiement des réseaux de haut débit.

Action : Aide aux projets d'infrastructures haut débit

10,000 M€ d'autorisations de programme ont été affectés sur cette action au cours de l'année qui se répartissent comme suit :

- **8,153 M€** au profit de la réalisation des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit (THD) et du raccordement des équipements régionaux, projets qui concrétisent les Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN), élaborés à l'échelle départementale, et auxquels l'État y apporte également son soutien :

- *le Syndicat mixte ouvert Seine-et-Marne Numérique : 4,191 M€ correspondant à la deuxième affectation d'une nouvelle convention cadre votée en septembre 2018 ;*
- *le Syndicat mixte Essonne Numérique : 2,215 M€ correspondant à la première affectation d'une nouvelle convention cadre votée en septembre 2018 ;*
- *le Syndicat mixte Val d'Oise Numérique : 4^{ème} affectation de 1,747 M€.*

- **1,847 M€** pour la continuité du projet réseaux DEBITEX avec la réaffectation du solde non consommé comme suit :

- *0,692 M€ pour le syndicat mixte Val d'Oise Numérique ;*
- *1,155 M€ pour le département de Seine St Denis.*

9,500 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Tiers lieux

0,985 M€ d'autorisations de programmes ont été dédiés à la création de dix nouveaux espaces de travail collaboratifs (espaces de coworking, fablabs). Cette action s'inscrit dans l'objectif de création de mille tiers-lieux en Ile-de-France à l'horizon 2021 et complète le financement à hauteur de 1,842 M€ pour la réalisation de vingt tiers-lieux en zone rurale et périurbaine et politique de la ville présentés dans le budget ruralité.

0,500 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

909 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

17,990 M€ d'autorisations de programme ont été affectés en 2019. **15,700 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mobilisés.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action regroupe principalement l'ensemble des outils de financement des entreprises, en prêt, garantie d'emprunt, fonds propres ainsi que les aides spécifiques en faveur des entreprises en difficulté.

Le fonds régional de garantie BPI Ile-de-France

La renégociation du partenariat avec Bpifrance a permis de renforcer considérablement la capacité de ce fonds de garantie afin de doubler l'encours de prêts co-garantis, pour dépasser 600 M€ par an au lieu de 300 M€ par an en moyenne ces cinq dernières années, et de doubler le nombre d'entreprises bénéficiaires, soit 2 000 TPE et PME chaque année, au lieu de 1 000.

Ce changement massif de volumétrie a pu être impulsé sans nécessiter une nouvelle dotation régionale, grâce au redéploiement progressif du FRG1 vers le FRG2, de 50 M€ de dotations régionales antérieures, immobilisées sur le FRG1. Ce montant a été redéployé sur la période 2016-2019. Afin de financer un plus grand nombre d'entreprises, le FRG a parallèlement élargi son périmètre d'intervention à des secteurs d'activité et à des besoins de financement non couverts auparavant. Ce repositionnement a permis de supprimer les exclusions sectorielles préexistantes et de garantir des prêts immobiliers et des prêts court-terme. Au 30/09/2019, le FRG a co-garanti 524 M€ de prêts, au bénéfice de près de 1 044 entreprises franciliennes. En suivant cette tendance, l'atterrissement 2019 devrait être d'environ 720 M€ pour 1 400 bénéficiaires.

Le prêt d'amorçage

Le prêt d'amorçage s'adresse aux petites entreprises innovantes de moins de 5 ans ayant bénéficié d'un soutien public à l'innovation. Il vise à renforcer la trésorerie et créer les conditions favorables à la préparation d'une levée de fonds auprès de fonds d'amorçage ou plus généralement à l'entrée d'investisseurs tout en aidant à terminer le projet innovant. Ces prêts alloués par Bpifrance sont co-garantis à hauteur de 80 % à travers le fonds régional de garantie.

En 2017, une autorisation de programme de 5,000 M€ avait été affectée afin de renforcer le dispositif du prêt d'amorçage en Ile-de-France, en doublant le montant maximum du prêt (porté à 300 000 € contre 150 000 € auparavant) pour s'adapter à l'évolution des besoins de financement des jeunes entreprises innovantes et d'en accroître significativement le nombre de bénéficiaires avec un objectif de plus de 150 start-up soutenues d'ici fin 2019. Depuis 2017, 181 prêts d'amorçage ont été accordés aux entreprises franciliennes : 54 bénéficiaires en 2017 et 66 en 2018 et 61 en 2019 (chiffres arrêtés au 30/09/2019).

Les fonds de prêt d'honneur

Les fonds de prêts d'honneur se sont vus affecter une autorisation de programme globale de 1,29 M€ répartie comme suit :

- Fonds de prêt d'honneur locaux (France Initiative) : 0,965 M€ ;
- Fonds de prêt d'honneur départementaux (Réseau Entreprendre) : 0,325 M€.

Le Prêt Croissance TPE

Afin d'encourager le développement des petites entreprises, un nouveau « prêt croissance TPE » a été créé en 2016. Ce prêt, d'un montant compris entre 0,010 M€ et 0,050 M€, cible les entreprises de moins de 50 salariés. Il est distribué par Bpifrance.

Suivant la tendance observée au 30 juin 2019, près de 290 prêts seront accordés cette année, contre 217 en 2018. Le montant mobilisé serait de 14,1 M€ représentant 15 % des programmes financés par

les entreprises.

Les fonds d'investissement régionaux

La politique régionale en capital-investissement se déploie principalement autour de trois fonds d'investissement :

- le **Paris Region Venture Funds** (PRVF) dont la Région est l'unique actionnaire et dont l'objectif est d'apporter une solution aux premiers financements en fonds propres des jeunes entreprises innovantes. Le modèle de ce fonds est de co-investir avec des partenaires privés (business angels, plateformes de financement participatif et fonds d'investissement) qui apportent au moins l'exacte contrepartie du financement mobilisé par ce fonds. En 2019, 16,4 M€ ont été affectés au PRVF, correspondant au financement FEDER, du programme de 32,8 M€ annoncé en 2017, et une augmentation de capital de 8,2 M€ a eu lieu. En 2019, deux nouveaux investissements ont été effectués, dans les sociétés Misakey (Numérique) et Tallano (Santé) pour un total de 0,940 M€. Quatre refinancements ont été effectués dans des sociétés déjà en portefeuille (SAV Group, Appscho, InLusion et Payintech) pour un total de 0,550 M€. Au minimum, deux autres nouvelles participations dans le secteur de la smart city devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année 2019 ;
- le **fonds Impact Création IDF** pour accompagner les entreprises dans la création d'enseignes en franchise au sein des quartiers dits politiques de la ville. Grâce à un deuxième tour de table réalisé en 2018, le fonds Impact Création IDF dispose d'une enveloppe régionale de 6 M€ sur une enveloppe globale de 8,6 M€. Depuis 2018, 16 projets ont été financés (données à mi-octobre 2019). Plusieurs mesures déployées en 2019 telles que l'assouplissement des critères d'intervention, une meilleure articulation avec les acteurs locaux et une mobilisation de nouvelles enseignes ont permis le financement de douze projets (données à mi-octobre 2019). Par ailleurs, six projets supplémentaires sont attendus d'ici la fin de l'année ;
- le **fonds InvESS Ile-de-France** (cf. action soutien à l'économie sociale et solidaire).

Le soutien aux entreprises en difficultés : le dispositif BACK'up

BACK'up Prévention est mis en place dans le cadre du Fonds Régional de Garantie (FRG) et n'a pas impliqué d'affectation budgétaire du fait de la renégociation du partenariat avec Bpifrance. Ce prêt d'un montant moyen de 0,200 M€ avec un différé de deux ans est destiné à des PME/PMI confrontées à des difficultés temporaires, afin de leur permettre de financer leur projet de développement. En 2019, à fin, septembre, quinze entreprises ont été soutenues avec un prêt moyen de 0,150 M€.

15,700 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Aménagement économique des territoires

Ce programme devrait mobiliser **1,700 M€** en crédits de paiement afin de couvrir des engagements régionaux pris avant 2019.

Action : Immobilier d'entreprises

0,700 M€ de crédits de paiements devraient être mobilisés afin de couvrir les engagements régionaux et permettre la réalisation d'opérations immobilières. Depuis la loi NOTRE, la compétence « immobilier d'entreprise » relève des EPCI.

Action : Zones d'activités économiques

1,000 M€ de crédits de paiements devraient être mandatés afin de couvrir les engagements régionaux et permettre la réalisation de zones d'activités économiques. Depuis la loi NOTRE, la compétence « zones d'activités économiques » relève des EPCI.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme a mobilisé **0,558 M€** en autorisations de programme, soit un taux d'exécution de 59 %. **1,800 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

InvESS Ile-de-France

InvESS IDF (anciennement Equisol) est une société coopérative à capital variable qui cible les structures de l'ESS. Afin de mettre cet outil en adéquation avec la nouvelle politique ESS régionale, une stratégie d'investissement revue, visant à faire émerger les « champions de l'ESS », a été mise en place. Les moyens d'InvESS IDF ont été renforcés pour mettre en œuvre cette stratégie. Ainsi, une levée de fonds de 3,000 M€ a eu lieu en juillet 2018, dont 1,500 M€ versés par la Région Ile-de-France, conformément à l'autorisation de programme votée en 2017. Le capital est désormais de 6,7 M€, dont 48,3 % sont détenus par la Région Ile-de-France. En 2019, InvESS IDF a investi dans cinq structures de l'ESS pour un montant total de 1,150 M€, soit une moyenne de 0,230 M€ par dossier.

Le fonds de prêt d'honneur de l'ADIE

Une dotation régionale de **0,558 M€** a été affectée en 2019 pour abonder le fonds de prêts d'honneur de l'ADIE. Cet abondement vise à accompagner 1 655 créateurs d'entreprise et 115 créateurs dans les QPV en 2019.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme est dédié à Choose Paris Region (nouveau nom de l'agence régionale d'attractivité). **0,140 M€** ont été affectés en 2019 représentant 100 % de l'enveloppe disponible. **0,140 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

Grâce à cette autorisation de programme, Choose Paris Region a pu renouveler son parc informatique.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises depuis la preuve du concept de faisabilité jusqu'à l'expérimentation et à leur accueil au sein de structures d'incubation. Pour ce faire, **26,420 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 112 % permis par redéploiement. **36,500 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : INNOV'up

Lancé depuis 2017 en partenariat avec Bpifrance, le dispositif Innov'up a permis de confirmer en 2019 le rôle primordial de la Région en matière de soutien à l'innovation des entreprises franciliennes. L'année 2019 aura été marquée par l'adoption en septembre d'un nouveau règlement d'intervention. Ce dernier s'inscrit dans une refonte globale du dispositif visant à en améliorer la visibilité et le fonctionnement, en particulier en réduisant de cinq à deux le nombre de volets. **20,629 M€** ont été affectés en autorisations de programme en faveur d'Innov'up se déclinant comme suit :

- **11,300 M€** pour abonder le **Fonds régional Innov'up**, permettant de porter sa capacité globale d'intervention à plus de 88,6 M€. Depuis la création du fonds, plus de 670 entreprises ont été soutenues (situation à fin septembre 2019) ;
- **2,500 M€** dédiés à **l'appel à projets Innov'up Prototype 2019** afin de soutenir les meilleurs projets franciliens mobilisant les nouvelles technologies liés au monde du sport dans la perspective des JO2024 et aux enjeux de la ville durable en Ile-de-France. 17 lauréats ont été désignés en octobre 2019 ;
- **6,829 M€** pour le **programme d'investissement d'avenir Innov'up Leader PIA**, cofinancé à parité par la Région et l'Etat et opéré par Bpifrance. Ce dispositif permet de soutenir les projets d'innovation de futurs leaders sur leurs marchés avec une aide attractive pouvant aller jusqu'à 0,500 M€, versée pour deux tiers en subvention et pour un tiers en avance récupérable. En plus des deux appels à projets lancés en 2018, trois appels à projets ont été lancés en 2019. Depuis 2018, un nombre important de candidatures de qualité (plus de 500) a été déposé. 86 lauréats ont été désignés sur les quatre appels à projets clôturés, pour un montant de financement Etat-Région de près de 31 M€ depuis 2018, dont 15 M€ en 2019. Les bénéficiaires du cinquième appel à projets seront désignés en décembre 2019.
30,500 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement sur cette action.

Action : Incubateurs, grands lieux d'innovation

Sur l'ensemble de l'année 2019, plusieurs projets de création de nouveaux lieux d'innovation ont été soutenus par la Région :

- **0,530 M€** en faveur de la société iXBlue pour la création d'un lieu d'innovation iXCampus à Saint-Germain-en-Laye (78) ;
- **0,232 M€** à la Croix-Rouge française pour l'aménagement de son accélérateur d'innovation sociale à Montrouge (92) ;
- **0,288 M€** à la Faculté des Métiers de l'Essonne pour l'aménagement de son espace d'animation addosé au Campus Fab de Bondoufle (91) ;
- **0,282 M€** à la société Air France KLM pour l'aménagement du MRO Lab sur le pôle aéroportuaire de Roissy CDG (95) ;
- **0,099 M€** à l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense pour la création du Catalyseur de La Défense (92) ;
- **0,080 M€** à l'association Scientipôle Initiative pour l'aménagement des locaux de l'accélérateur Wilco à Paris (75).

3,900 M€ ont par ailleurs été affectés pour le dispositif Grands Lieux d'Innovation Leader PIA, cofinancé à parité par la Région et l'Etat et opéré par Bpifrance. Il est destiné à favoriser la création d'espaces, de plateformes ou/et d'espaces de travail collaboratifs d'envergure régionale, permettant aux acteurs d'une filière de se rencontrer et de travailler sur des projets communs pour créer de l'innovation et de la valeur. Il donne lieu à un appel à projet qui comprend deux relèves de candidatures fin 2019 et mi 2020.

4,000 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Smart Région Initiative

0,028 M€ ont été affectés pour cette action et **2,000 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés au titre des premières phases de la smart Plateforme 2030.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises à potentiel de croissance. Pour ce faire, **5,882 M€** ont été affectés, soit 25% de l'enveloppe. **17,500 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique

La Région a soutenu le déploiement en Île-de-France de grands projets industriels à fort contenu technologique, combinant un réel impact en emplois en Île-de-France et une forte capacité de structuration et d'entraînement pour l'industrie francilienne. Pour l'année 2019, huit projets ont été soutenus :

- le projet de laboratoire pour le train d'atterrissement du futur ExceLAB, porté par SAFRAN LANDING SYSTEMS, pour lequel une subvention de 1,000 M€ a été votée. Il est prévu la création de 60 emplois dans cette entreprise basée à Vélizy ;
- le projet de cybersécurité, porté par ATEMPO, pour lequel une subvention de 0,500 M€ a été votée. Il est prévu la création de 50 emplois ;
- le projet LCA60T porté par FLYING WHALES, pour lequel une subvention de 1,000 M€ a été votée, en vue du maintien des activités de R&D et de siège de l'entreprise, ainsi que la création de 60 emplois ;
- les deux projets portés par les lauréats du challenge régional de cybersécurité :
DROON : 0,333 M€ pour la création de 10 emplois ;
SEKOIA : 0,666 M€ pour la création de 17 emplois.
- les projets portés dans le cadre du challenge intelligence artificielle AI for Health :
INSTITUT GUSTAVE ROUSSY : 0,334 M€ ;
OWKIN FRANCE : 1,163 M€.
- le projet de plate-forme Codalab, visant à accueillir des challenges data innovants, porté par l'INRIA et l'université Paris Sud, pour lequel une subvention de 0,350 M€ a été voté afin de créer ou de consolider un grand nombre d'emplois parmi les entreprises lauréates des challenges.

17,500 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement sur cette action.

Programme : Smart Région, modernisation et innovation territoriale

Sur ce programme, dédié à la Smart Région, **2,800 M€** en autorisations de programme ont été affectés. **0,450 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Smart Région Avenir Numérique

Le lancement du programme Smart Région, avec la volonté de déployer des politiques publiques régionales intelligentes, au travers de nouveaux outils et services numériques innovants à destination des Franciliens. **2,800 M€** d'autorisations de programme ont été affectés en 2019. L'objet est de développer les premières couches de la Smart Plateforme 2030 (dont le nom public est désormais « Île-de-France Smart services »), plateforme collaborative de données régionales 3D. Cette plateforme offrira le socle technologique mobilisable pour développer une politique data et de nouveaux services à destination des Franciliens, des entreprises et des territoires à partir de 2020.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme concerne les trois volets de l'aide PM'up. Pour ce faire, **28,762 M€** ont été affectés. **18,700 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : PM'up

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant total de **23,930 M€** au bénéfice de 132 entreprises. PM'up est une aide sous forme de subvention qui vise à soutenir les stratégies de croissance des PME/PMI à potentiel. Au total, les entreprises bénéficiaires en 2019 prévoient de créer plus de 6 200 emplois.

18,300 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : PM'up industrie

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant total de **2,000 M€** au bénéfice de dix entreprises industrielles.

0,200 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : PM'up ESS

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant total de **2,832 M€** au bénéfice de 21 entreprises de l'économie sociale et solidaire.

0,200 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme concerne l'aide TP'up. **3,180 M€** ont été affectés. **1,100 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : TP'up

En 2019, TP'up a bénéficié à 86 bénéficiaires. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 520 emplois en trois ans.

En outre, dans cette action, **1,000 M€** ont été mobilisés au bénéfice des commerçants impactés par les manifestations des « gilets jaunes » ou par l'explosion de la rue de Trévise, et **0,050 M€** ont été affectés à la mise en œuvre du « chèque numérique pour un commerce connecté » en faveur des artisans et commerçants franciliens pour le volet investissement.

Programme : Back'up

Ce programme n'a pas été mobilisé en 2019.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
935 - Aménagement des territoires	1,300	1,273	1,300	1,036
56 - Technologies de l'information et de la communication	1,300	1,273	1,300	1,036
Aide au développement du territoire numérique	1,300	1,273	1,300	1,036
<i>HP56-001</i>				
Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques				0,036
Evènements et acteurs numériques	1,300	1,273	1,300	1,000
939 - Action économique	36,191	28,489	36,191	28,675
91 - Interventions économiques transversales	24,151	19,558	24,151	20,745
Soutien à la création et au développement des entreprises	7,390	4,654	7,390	4,800
<i>HP91-001</i>				
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	7,390	4,654	7,390	4,800
Economie sociale et solidaire	4,100	2,237	4,100	2,840
<i>HP91-003</i>				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	4,100	2,237	4,100	2,500
PM'up ESS				0,340
Développement économique des territoires	2,730	2,736	2,730	3,174
<i>HP91-006</i>	2,730	2,521	2,730	2,959
<i>PR91-006</i>		0,215		0,215
Divers organismes de développement économique	0,500	0,507	0,500	0,470
Soutien aux projets de développement économique locaux				0,480
Agences territoriales	2,230	2,229	2,230	2,000
Campus des métiers et des qualifications				0,224
Paris Région Entreprises (PRE)	9,931	9,931	9,931	9,931
<i>HP91-013</i>				
Paris Région Entreprises (PRE)	9,931	9,931	9,931	9,931

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
92 - Recherche et innovation	4,850	5,986	4,850	5,400
Soutien à l'innovation	2,200	1,814	2,200	2,450
<i>HP92-002</i>				
Structures d'appui à l'innovation	1,650	1,414	1,650	2,100
Evaluation, études et promotion	0,550	0,400	0,550	0,350
Soutien aux pôles de compétitivité	1,150	2,762	1,150	2,250
<i>HP92-005</i>				
Gouvernance des pôles de compétitivité	1,150	2,762	1,150	2,250
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	1,500	1,410	1,500	0,700
<i>HP92-009</i>				
Smart Région Avenir Numérique	1,500	1,410	1,500	0,700
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	7,190	2,945	7,190	2,530
Soutien à l'industrie et aux autres services	5,090	1,949	5,090	1,980
<i>HP94-001</i>				
Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires	3,250	0,914	3,250	1,600
Smart industrie	1,840	1,035	1,840	0,380
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	2,100	0,996	2,100	0,550
<i>HP94-002</i>				
TP'up	2,100	0,996	2,100	0,550
TOTAL	37,491	29,762	37,491	29,711
HP	37,491	29,547	37,491	29,496
PR		0,215		0,215

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

935 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Ce programme concerne principalement les événements numériques. Pour ce faire, **1,273 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 97,9 %. **1,036 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

0,036 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés au titre d'engagements antérieurs.

Action : Evènements et acteurs numériques

Cette action a bénéficié de **1,273 M€** d'autorisations d'engagement, répartis sur deux champs d'intervention :

- le financement d'événements dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia (**1,166 M€**) : soutien à vingt évènements franciliens innovants organisés tout au long de l'année 2019, et rassemblés sous le label Paris Région Smart Week ;
- l'adhésion à des structures (**0,107 M€**) : 0,074 M€ pour l'Association des développeurs et des utilisateurs de logiciels libres pour l'administration et les collectivités territoriales (ADULLACT) et l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA), et 0,100 M€ pour le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique.

1,000 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

939 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

4,654 M€ ont été affectés, soit un taux d'exécution de 63 %. **4,800 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action regroupe plusieurs dispositifs dédiés à la création et au développement des entreprises.

Le soutien à la politique régionale en faveur de la création et reprise d'entreprise Entrepreneur #Leader, en particulier :

- l'offre d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise : une autorisation d'engagement de **0,600 M€** a été affectée au bénéfice de la phase d'accompagnement en post création animée par le chef de file CCI Paris Île-de-France ;
- la création d'une plateforme de pilotage de la politique Entrepreneur#Leader et le lancement d'une évaluation : des autorisations d'engagement de **0,400 M€** ont été affectées afin d'améliorer le suivi de la politique régionale Entrepreneur # Leader ;
- le soutien à Wilco (ex Scientipôle Initiative) : une autorisation d'engagement de **0,700 M€** a été mobilisée pour accompagner cet accélérateur de jeunes entreprises innovantes en Ile-de-France qui a mis en place un programme d'accélération des TPE afin de leur permettre d'accéder à leur premier million de chiffres d'affaires. Dans ce programme Wilco leur propose un accompagnement au financement de leur projet.

L'entrepreneuriat dans les quartiers fragiles notamment les quartiers politique de la ville :

Une autorisation d'engagement de **0,890 M€** a été affectée pour les actions et dispositifs ci-dessous :

- les points d'accueil et d'information sur la création d'entreprises (PACE) : la Région a honoré ses engagements en direction des partenaires porteurs du dispositif Points d'Accueil à la Création et au développement d'Entreprise (PACE) dont les conventions sont en cours d'exécution, en application de la délibération cadre CR 87-13 du 21 novembre 2013. Les PACE proposent des actions d'information, d'orientation et d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises portées par les habitants issus des quartiers de la politique de la ville ou souhaitant s'y implanter. Au total, **0,075 M€** ont été affectés en 2019 pour le soutien de cinq PACE : Est Ensemble, l'association Espace pour entreprendre, La MIEL (Saint-Denis), Boule Nord de Seine et la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart ;
- l'appel à projets « Entreprendre dans les quartiers de la politique de la ville » s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence France Entrepreneur (AFE) aujourd'hui intégrée au sein de Bpifrance, dans le but de renforcer les actions d'accompagnement des créateurs-repreneurs et jeunes dirigeants d'entreprises et de favoriser la pérennité des entreprises et des emplois créés sur les territoires fragiles des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Une autorisation d'engagement de **0,815 M€** a été affectée au bénéfice de quinze acteurs permettant d'accompagner les franciliens issus des QPV dans leur parcours entrepreneurial en 2019.

La politique de soutien à l'artisanat et au commerce

Une autorisation d'engagement de **0,025 M€** a été affectée pour financer la délégation de gestion du chèque numérique en faveur des artisans et commerçants franciliens.

La plateforme Maximilien

Le GIP aide les TPE-PME à accéder plus facilement aux marchés publics et facilite ainsi l'acte d'achat public. Maximilien, le portail des marchés publics franciliens, rassemble les avis de marchés, une plateforme de dématérialisation des marchés publics, des services d'administration numérique et la mise en réseau d'acheteurs publics. Ce service public solidaire de diffusion des usages numériques vise à une

dématérialisation complète de la chaîne des achats (ex : télétransmissions...). Depuis le 1^{er} janvier 2019 et au 15 octobre 2019, 40 acheteurs publics franciliens ont rejoint le réseau ce qui porte le nombre d'adhérents aux GIP Maximilien à 306 membres à la date du 15/10/2019. En termes de formation, le GIP a organisé 33 formations aux outils, soit 277 personnes formées en au 15 octobre 2019. Coté entreprises, plus de 45 233 sont inscrites sur le portail Maximilien au 15/10/2019 (+ 20 % par rapport à 2018). Pour 2019, Maximilien a bénéficié d'une affectation de **0,218 M€** (cotisation d'un montant de 17 850 € et subvention de fonctionnement de 200 000 €).

4,800 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme concerne les actions en matière d'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, **2,237 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 55%. **2,840 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

Cette action a bénéficié de **2,237 M€** d'autorisations d'engagement. Les principales actions réalisées sont les suivantes :

- Le renforcement des actions visant à faciliter l'accès aux entreprises de l'ESS à des coopérations avec l'économie « classique » (coopérations Social Business). **0,215 M€** ont été affectés pour sélectionner un prestataire qui appuiera les entreprises franciliennes recherchant des coopérations innovantes avec l'ESS, et développera également une nouvelle action, l'aide au montage de filières inclusives, avec les acteurs de l'ESS, visant à pourvoir des métiers en tension dits « de premier niveau ».
 - Le lancement d'une nouvelle promotion de l'« Accélérateur ESS », centrée sur l'inclusion, qui a bénéficié d'une autorisation d'engagement de **0,425 M€**. Cette seconde promotion est portée par HEC Paris, et bénéficie en outre de mécénat de la Fondation Accenture. Dix entreprises inclusives ont été sélectionnées pour intégrer cette seconde « promotion », qui vont être accompagnées durant les 24 prochains mois, dans de nombreux domaines clé pour leur changement d'échelle (financement, systèmes d'information, organisation, RH, communication ...).
 - Le lancement d'un plan d'actions territoriales, visant à soutenir le développement économique des entreprises de l'ESS au cœur des bassins d'emplois, reposant sur un conventionnement avec la CRESS Ile-de-France. Dans ce cadre, une autorisation d'engagement de **0,200 M€** a été votée à la CRESS Ile-de-France dont 0,150K€ pour déployer ce plan d'actions territoriales sur un périmètre de dix premiers bassins d'emplois en 2019.
 - La poursuite du soutien à des réseaux structurant des filières spécifiques :
 - *une autorisation d'engagement de 0,150 M€ au Groupement des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique (GRAFIE), lui permettant de réaliser des actions ciblées de développement économique de la filière, en vertu d'une convention profondément modernisée ;*
 - *une autorisation d'engagement de 0,030 M€ a été votée en 2019 pour le soutien à la promotion du statut coopératif par l'URSCOP Ile-de-France. Il s'agit notamment de promouvoir la transmission aux salariés d'entreprises pilotée par des dirigeants partant en retraite;*
 - *le soutien au fonctionnement des fonds de microcrédit de l'ADIE a mobilisé en 2019 des autorisations d'engagement à hauteur de 1,073 M€ pour accompagner 1 720 créateurs en 2019 et 2020.*
- 2,500 M€** devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : PM'up ESS

0,340 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés en 2019 au titre d'une affectation de 2018. Les crédits concernant le soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire lauréates du dispositif PM'up relèvent essentiellement de la section d'investissement.

Programme : Développement économique des territoires

Ce programme regroupe le soutien régional aux acteurs territoriaux économiques. **2,736 M€** ont été affectés. **3,174 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Divers organismes de développement économique

0,507 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectées au profit des organismes partenaires dont la Région est membre, notamment :

- le GIP Emploi de Roissy-Charles-de-Gaulle auquel la Région a attribué une contribution annuelle de **0,215 M€** pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi et les entreprises dans leur recherche de compétences. Cet organisme intervient, dans le cadre d'une dynamique renouvelée, en qualité d'interface entre les acteurs économiques du site de Roissy et les institutions publiques dans les domaines du développement économique et de l'emploi. Le GIP a intégré fin 2018 l'activité de promotion économique de Hubstart Paris Region ;
- l'association Hubstart Paris Région (cotisation de **0,001 M€**) qui est un organisme issu de la fusion en 2013 de Datagora et d'Aéropôle et dont la vocation est de contribuer au développement des entreprises et à l'attractivité du Grand Roissy, territoire à enjeux majeurs pour le développement économique et l'emploi en Île-de-France. La diminution importante du soutien régional à cette association s'explique par le transfert en 2018 de son activité de promotion économique vers le GIP Emploi Roissy-Charles-de-Gaulle ;
- l'association Orly International (subvention de **0,150 M€**) qui contribue à favoriser l'implantation d'entreprises étrangères en Île-de-France et à développer l'emploi sur place ;
- l'association Paris Europlace, qui promeut la place financière de Paris, à laquelle la Région verse une cotisation annuelle de **0,069 M€**. La Région et Paris Europlace ont signé une charte de partenariat définissant des axes de coopération dans le domaine de l'emploi et de la formation, de l'attractivité de l'Île-de-France, des pôles de compétitivité, du financement des PME et du développement durable. Paris Europlace a notamment mené des actions dans le cadre du BREXIT afin d'attirer de nouvelles sociétés en Île-de-France ;
- le Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis et de son quartier, dont la Région est adhérente depuis juillet 2016 – contribution de **0,070 M€** pour 2019. L'objet de ce syndicat est de finaliser le projet partagé de la Cité de la Gastronomie et de son quartier, son modèle économique, les modalités de sa mise en œuvre et de son exploitation. Ce syndicat a également pour mission de mener des actions d'animation de réseaux d'acteurs et de communication.

0,470 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Soutien aux projets de développement économique locaux

Cette action n'a fait l'objet d'aucune affectation d'autorisation d'engagement car le dispositif n'a pas été mobilisé en 2019. **0,480 M€** de crédits de paiement devraient néanmoins être mandatés.

Action : Agences territoriales

Dans le cadre de la mise en œuvre du SRDEII et des possibilités offertes par la Loi NOTRe, la Région a souhaité s'impliquer auprès des agences départementales structurées en agences de territoires autour de quatre missions (animation territoriale et ingénierie de projet à l'échelle des bassins, contribution à l'implantation des entreprises étrangères en cohérence avec la chaîne de valeur de l'attractivité définie dans le SRDEII, participation à la promotion des territoires en lien avec Choose Paris Region et appui au développement des grands projets structurants). En 2019, **2,229 M€** d'autorisations d'engagement ont été affectés aux agences « Seine-et-Marne Attractivité », « Essonne Développement » et le « Comité d'expansion du Val d'Oise » (CEEVO).

2,000 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme concerne le soutien régional à Choose Paris Region (nouveau nom de l'agence régionale d'attractivité). **9,931 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 100 %. **9,931 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

En 2019, Choose Paris Region a été soutenu à hauteur de **9,931 M€**. Cette année a permis à Choose Paris Region de poursuivre son action en faveur de l'attractivité de l'Île-de-France à l'international. En 2019, plusieurs actions ont été engagées afin de mettre en place une meilleure coordination

opérationnelle avec l'écosystème francilien d'attractivité (en particulier avec les territoires infrarégionaux) mais également de générer davantage de projets stratégiques accompagnés et implantés ainsi que d'assurer la transformation digitale des pratiques de l'agence. En parallèle, Choose Paris Region a intégré la Commission du Film d'Ile-de-France au 1^{er} janvier 2019 et a mis en place une nouvelle gouvernance afin d'y intégrer de manière large des acteurs qui agissent pour l'attractivité du territoire (acteurs publics, collectivités, entreprises françaises et internationales, écoles et universités, etc.).

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises depuis la preuve du concept de faisabilité jusqu'à l'expérimentation et à leur accueil au sein de structures d'incubation. **1,814 M€** ont été affectés, soit 82% du budget. **2,450 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Structures d'appui à l'innovation

1,414 M€ ont été affectés en 2019 permettant notamment le soutien aux organismes suivants :

Les clusters (0,403 M€)

- **Capital Games (0,030 M€)** : le cluster francilien du jeu vidéo a concentré ses efforts sur l'animation de la filière et l'accompagnement des nouveaux membres, la visibilité des entreprises sur les plateformes de ventes en ligne et les salons, ainsi que leur soutien dans la recherche de fonds ;
- **Silver Valley (0,180 M€)** : le cluster francilien de la silver économie a développé depuis 2010 une offre de services à destination de ses adhérents et de l'ensemble des acteurs de la filière pour les aider dans leur développement en innovation. Le cluster a concentré ses efforts autour de quatre missions : accompagnement de ses membres à l'international et dans leur développement, rencontres d'affaires et organisation de la Bourse Charles Foix ;
- **Cancer Campus (0,093 M€)** : ce cluster vise à promouvoir l'innovation en oncologie en favorisant le développement et l'accueil d'entreprises au sein de l'environnement académique et clinique reconnu mondialement de Villejuif ;
- **Cluster Security Systems Valley (0,100 M€)** : acteur de la sécurité globale des territoires, le cluster SSV développera une offre de service visant à favoriser l'émergence, puis l'accompagnement de projets d'expérimentation dédiés à la sécurité, du type « Innov'up Expérimentation ».

Les incubateurs (0,816 M€)

Un appel à projets a été lancé en 2018 visant à soutenir sur 3 années (2018-2020) le fonctionnement de lieux d'innovation franciliens proposant une offre d'incubation et d'accélération à dimension internationale organisée en réseau. A ce titre, les treize incubateurs soutenus sont les suivants : Incuballiance, Willa, Look Forward, Institut du Cerveau et de la Moelle, HEC, Institut Mines Telecom Paris Tech, Agoranov, 104 Factory, Ecole Nationale des Arts et Métiers, l'Académie des Ruches, C-19, Incubateur Descartes et Creative Valley. L'incubateur Paris Biotech Santé a par ailleurs obtenu un financement au titre de son activité 2020.

Par ailleurs, la Région a soutenu à hauteur de **0,150 M€** l'initiative de création d'un Club Open Innovation ETI porté par Creative Valley.

2,100 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Evaluation, études et promotion

0,400 M€ ont été affectés pour :

- doter la Région d'outils qualifiés en matière économique, permettant notamment de fournir une aide à la décision sur le soutien à des projets structurants pour le territoire, et un appui aux entreprises dans leurs démarches à l'export. En particulier, 2019 a constitué la deuxième année de déploiement d'un outil de « big data » permettant d'analyser l'adéquation entre offre et demande d'emploi dans les Bassins d'emploi ;
 - mener des actions de communication et participer à des événementiels (ex. : salon du Bourget 2019).
- 0,350 M€** devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

La gouvernance des pôles a été financée à hauteur de **2,762 M€** en autorisations d'engagement. **2,250 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Gouvernance des pôles de compétitivité

La Région a mis en place des conventions quadri annuelles avec les six pôles franciliens qui positionnent les pôles de compétitivité comme partenaires de la politique régionale. Ce nouveau partenariat s'appuie sur la capacité reconnue des pôles à toucher et mobiliser les acteurs de leur filière, et s'articule autour de trois objectifs partagés : être un relai des politiques régionales auprès des acteurs de leur filière, suivre les projets stratégiques des lauréats des aides régionale à l'innovation, jouer un rôle d'alerte auprès de la Région sur les projets des acteurs de la filière.

La dotation de **2,662 M€** se répartit comme suit :

- 242 000€ pour ASTECH PARIS REGION ;
- 555 000€ pour CAP DIGITAL PARIS REGION ;
- 64 000€ pour FINANCE INNOVATION ;
- 670 000 € pour MEDICEN PARIS REGION ;
- 226 000 € pour MOV'EO ;
- 905 000€ pour SYSTEMATIC PARIS REGION.

0,100 M€ ont également été affectés en faveur du soutien au Cluster Security Systems Valley.

Programme : Smart Région, modernisation et innovation territoriale

Ce programme concerne principalement le déploiement de la Smart Région. **1,410 M€** ont été affectés, soit 94 % du budget. **0,700 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Smart Région Avenir Numérique

Pour le lancement du programme **Smart Région 1,410 M€ ont été affectés** pour mettre en œuvre la démarche Smart Région dont :

- **0,488 M€** pour mettre en œuvre la Smart Plateforme 2030 ;
- **0,572 M€** pour assurer l'accompagnement nécessaire à la structuration de la stratégie Smart Région ;
- **0,150 M€** pour impulser la création d'un écosystème d'innovation et organiser une ingénierie de projets collaboratif autour de la candidature TIGA régionale : construire au futur, Habiter le futur. Il convient d'ajouter **0,190 M€** sur d'autres actions régionales (parcours sport, etc.).

0,700 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme regroupe les actions relevant du soutien régional aux entreprises et filières prioritaires, dont l'industrie. Une enveloppe de **1,949 M€** d'autorisations d'engagement a été affectée en 2019, soit un taux d'exécution de 38 %. **1,980 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs avoir été mandatés.

Action : Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires

0,914 M€ ont permis de soutenir la mise en œuvre de programmes pluriannuels de développement des filières prioritaires de l'Ile-de-France, ou « plans filières régionaux », dont les financements suivants :

- stratégie régionale « Smart Aerospace » : la Région a soutenu le GIFAS à hauteur de **0,721 M€** pour réaliser le programme aéronautique « Industrie du Futur ». Il vise à accompagner les PME et ETI de la filière aéronautique vers l'Industrie du Futur ;
- stratégie régionale en faveur du design : en 2019, **0,130 M€** ont été affectés pour mettre en œuvre la stratégie régionale votée en 2017, et en particulier pour :
 - l'acquisition de la plateforme Hub du design permettant la mise en relation entre entreprises et designers, son hébergement, son développement et son passage à la gratuité ;
 - la contribution au prix design & Science de l'université de Paris-Saclay ;
 - la réalisation d'un outil pédagogique et promotionnel du design francilien ;
 - la participation des écoles de design à un évènement international Global Grad Show Dubaï et le soutien des étudiants lauréats ;
 - le financement d'un accompagnement en design de projets issus des laboratoires du plateau de Saclay jusqu'à la création d'entreprises.

1,600 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Smart industrie

La politique industrielle régionale, Stratégie Smart Industrie 2017-2021, approuvée lors du Conseil Régional de juillet 2017 a donné lieu au lancement d'un programme d'accompagnement à la modernisation de 100 PME industrielles sur un an : **1,000 M€** ont été affectés pour financer ce programme partenarial, avec le CETIM (Centre d'Expertises Technologique des Industries Mécaniques), en lien avec GFI Business, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA List), les chambres de commerce et d'industrie, le GIM-Groupement des Industries Métallurgiques.

0,035 M€ ont également été affectés au Club ETI Ile-de-France dans le prolongement du partenariat engagé en 2018 dans le cadre de la Stratégie Smart Industrie.

0,380 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme concerne le volet fonctionnement de l'aide régionale TP'up. Une enveloppe de **0,996 M€** d'autorisations d'engagement a été affectée en 2019, soit un taux d'exécution de 47 %. **0,550 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs avoir été mandatés.

Action : TP'up

En 2019, TP'up a bénéficié à 86 bénéficiaires, dont six entreprises de l'ESS, douze artisans et 20 entreprises industrielles pour un montant total de **0,720 M€**. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 520 emplois en trois ans.

En outre, **0,275 M€** ont été affectés à la mise en œuvre du « chèque numérique pour un commerce connecté » en faveur des artisans et commerçants franciliens pour le volet fonctionnement.

0,550 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

En 2019, TP'up a bénéficié à 86 bénéficiaires, dont six entreprises de l'ESS, douze artisans et 20 entreprises industrielles pour un montant total de **0,720 M€**. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 520 emplois en trois ans.

En outre, **0,275 M€** ont été affectés à la mise en œuvre du « chèque numérique pour un commerce connecté » en faveur des artisans et commerçants franciliens pour le volet fonctionnement.

0,550 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

